



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

baux commerciaux

Question écrite n° 30542

### Texte de la question

M. Pierre-Louis Fagniez appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la profonde inquiétude des commerçants face au projet de réforme de la législation sur les baux commerciaux. Une remise en cause de la propriété commerciale aurait certainement des conséquences néfastes sur le dynamisme et la capacité d'investissement de nombreuses professions, en raison de la précarité de leur installation. En outre, une telle mesure les fragiliserait dans leurs négociations auprès des banquiers qui perçoivent fréquemment les fonds de commerce comme une garantie financière. Le bien constitué demeure également un capital valorisable lors de la cessation d'activité et du départ en retraite. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser ses intentions en la matière afin de rassurer les professionnels de la distribution et du commerce.

### Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice fait connaître à l'honorable parlementaire qu'un groupe de travail a été constitué, afin d'examiner les conditions permettant d'améliorer la législation sur les baux commerciaux. Le groupe a notamment pour mission de réfléchir au champ d'application des baux commerciaux, aujourd'hui très étendu. Il doit également faire des propositions pour réduire le contentieux en ce domaine. Il procède actuellement à l'audition des principaux acteurs concernés, notamment des organisations de commerçants et d'artisans. Il est tout à fait exclu que les travaux du groupe conduisent à modifier des éléments tels que le droit à renouvellement des commerçants et artisans ou la pérennité de leur droit au bail qui constitue bien souvent une partie significative de leur patrimoine.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre-Louis Fagniez](#)

**Circonscription :** Val-de-Marne (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 30542

**Rubrique :** Baux

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 décembre 2003, page 9575

**Réponse publiée le :** 10 février 2004, page 1074